

## STAGE ANIMATEUR NIVEAU 1 MODULE DE BASE

### DATE :

Au choix : jeudi **19** et vendredi **20 avril 2012** ou samedi **21** et dimanche **22 avril 2012**

### LIEU :

DIJON – à La Bergerie (route de Corcelles).

### OBJECTIF :

Ce stage est ouvert à tous ceux qui souhaitent encadrer des randonnées ou enrichir leurs connaissances.

Il reprend les éléments du stage anciennement appelé ILCOCVA : initiation à la lecture de carte.

### CONTENU DE LA FORMATION :

Lecture de carte (étude théorique) et orientation (pratique)

La carte et la boussole (manipulation élémentaire)

Utilisation de la carte en randonnée

Mise en situation pratique de cheminement par groupe

Activité randonnée et vie associative

Présentation du brevet fédéral et rôle de l'animateur

### INFORMATIONS PRATIQUES :

La formation débutera à 8h30 le jeudi ou le samedi et se terminera à 17h30 le vendredi ou le dimanche. L'hébergement et les repas sont compris.

Le nombre de places étant limité à 20 pour garantir la qualité du stage, les candidatures accompagnées du règlement seront retenues suivant l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.

### MODALITES ET TARIFS :

#### Documents à fournir pour l'inscription :

- Fiche d'inscription (à télécharger)
- Photocopie de la licence ou randocarte (pour les licenciés FFRandonnée)
- Règlement par chèque à l'ordre du CDRP 21

#### Tarifs :

- Randonneur licencié FFRP : 90 €
- Non licencié : 110 €
- Paiement entreprise : 160 €

## FORMATION ANIMATEUR 1 ( S.A. 1 )

### Pré-requis pour la formation SA 1 :

- Etre en possession d'une licence ou d'une randocarte de la FFRP de l'année en cours.
- Etre âgé d'au moins 18 ans au 1<sup>er</sup> jour de la formation
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la randonnée pédestre datant de moins d'un an.
- Etre en possession de l'unité d'enseignement « PSC 1 » ou tout autre diplôme admis en équivalence en cours de validité ( recyclage obligatoire ou éventuel effectué ) .
- Posséder une attestation de participation au module de base et avoir réalisé depuis une liste de 3 randonnées en tant que randonneur d'une durée minimum de 4 heures dont vous aurez été associé à la préparation et à l'encadrement dans un délais impartis de 8 semaines minimum entre la formation au module de base et la formation SA 1.
- Envoyer votre dossier avec la fiche d'inscription remplie à :

**Comité départemental de la randonnée pédestre de Côte – d' Or**  
**9, rue Jean Renoir**  
**21000 Dijon**  
**Téléphone : 03.80.41.48.62**  
**[cdrp21@wanadoo.fr](mailto:cdrp21@wanadoo.fr)**

Pour d'autres renseignements :  
**[Daniel.pas@wanadoo.fr](mailto:Daniel.pas@wanadoo.fr)**  
Tel : 06.81.22.53.52 ou 03.80.66.29.29.

Le responsable de la formation  
**Daniel PASQUIER**